

## LA POLLUTION SONORE AU CENTRE-VILLE DE GRENOBLE

**L'impact sur la santé :** Selon l'Académie de Médecine, le bruit nuit gravement à la santé. Le bruit, diurne et beaucoup plus grave nocturne, est à l'origine de quantité de troubles. Du plus léger au plus grave : irritabilité, stress, fatigue chronique, défaut de vigilance, anxiété, désordres cardiovasculaires, dépression, accélération des désordres mentaux !

**D'abord il y a tout le bruit de fond :** La machine à laver chez soi, l'aspirateur, le voisinage dans l'immeuble, le tramway qui passe, les voitures qui roulent, les travaux chez le voisin, le claquement des portières des voitures dehors, les machines de la propreté urbaine, le ramassage des poubelles, les klaxons occasionnels, les gens qui s'interpellent dans la rue gentiment mais trop fort, etc.

Ça fait déjà vraiment beaucoup !

Tous ces bruits là, comme les autres bien sûr on ne les aime pas mais on les supporte quand même (dans tous les sens du terme) parce qu'on sait qu'ils sont inévitables, qu'ils sont liés à la vie en société et que vivre en ville c'est bien évidemment vivre en société.

**En plus de ce bruit de fond il y a tous les bruits non récurrents :** Travaux dans la rue, concerts de klaxon après matchs de foot ou autres évènements, évènement festif chez un voisin dans l'immeuble, manifestations politiques ou syndicales, sirènes de police ou d'ambulances, etc.

Ceux là on les aime encore moins que le bruit de fond, mais on les supporte quand même (dans tous les sens du terme), parce qu'ils n'ont pas de caractère systématique et qu'on se dit que vivre en ville n'est pas vivre à la campagne.

Mais tous ces bruits qui s'ajoutent au bruit de fond, ça fait déjà vraiment beaucoup et même déjà bien trop parfois !

**S'ajoutant à cette pollution sonore déjà trop importante, il y a les bruits violents et en plus parfois récurrents qui sont :** Les hurlements, toujours ou presque par des personnes alcoolisées (*centre-ville*), les aboiements des chiens des personnes en errance (*centre-ville*), les décibels des sonos sauvages et parfois même autorisées ! (*zone piétonne, jardin de ville*),

le tam-tam (*places et jardin de ville*), les sonos hurlantes des voitures des frimeurs (*hyper centre*), les rodéos sur 2 roues des « djeun's » (*hyper centre*), les « fêtes » à grands renforts d'alcool et de sonos dans les colocations ou les bars (*centre-ville*), etc.

Ces bruits sont insupportables et intolérables à plusieurs titres. D'abord parce qu'ils sont violents et/ou récurrents. Ensuite parce qu'il est impossible de s'en protéger car ils traversent les meilleurs double vitrage (hurlements, chiens, tam-tam, etc), et parfois même les murs (sonos) ! Ensuite encore parce qu'ils n'ont pas leur place dans la vie en société, ils ne sont que pure nuisance. Ils sont d'ailleurs interdits et passibles d'amendes, de par l'arrêté préfectoral sur le bruit dont on aimerait qu'il soit nettement mieux appliqué ...

**Enfin, il y a le totalement insupportable et absolument inacceptable : Le tapage nocturne !** Cette nuisance, malheureusement récurrente, est une véritable violence ! Là encore, sa cause principale c'est l'alcool et tout ce qui l'accompagne. Une nuisance qui atteint donc la santé des personnes qui subissent le bruit, mais aussi la santé de celles (quasi systématiquement jeunes) qui le produisent !

Les lieux les plus exposés sont ceux avec des établissements de nuit et tout le secteur alentour (*notamment mais pas seulement : la boîte de nuit Vertigo dans Grande Rue en plein hyper centre piéton !, les bars du Bd Gambetta face à Champollion, le Sun Valley Bd Jean-Jaurès*), ainsi que les lieux où se concentrent la nuit des personnes en errance (*notamment mais pas seulement : le jardin de ville*).

**La ville est une caisse de résonance :** Pour finir, il faut vraiment réaliser qu'en ville les rues ou pire encore les places propagent et amplifient le bruit. Réveiller tout un village la nuit à la campagne est difficile, réveiller ou empêcher de dormir toute une place en ville est on ne peut plus facile ! Des fumeurs dehors, à la porte d'un bar ou d'un restaurant peuvent y suffire, alors ne parlons pas des hurlements des « fêtards » ou autres gens fortement alcoolisés, encore moins des sonos ou des chiens qui aboient !

Raison de plus pour qu'au centre-ville cette nuisance qui atteint la santé des personnes soit combattue avec plus de détermination et de fermeté.



## VELO DAYAK, 2 adresses à Grenoble

### CITY :

Vélos électriques et vélos de ville, vente et location / atelier  
2 rue Irvoy—38000 Grenoble . Tel : 04 76 29 05 77

### PASSION : Specialized

VTT , ROUTE, FITNESS, vente et location / Atelier  
SKIS l'hiver : fond, rando et alpin  
3 rue Billerey—38000 Grenoble . Tel : 04 38 12 86 57